



EUROPACORP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'augmentation de capital d'EuropaCorp en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires sursouscrite de 43%

Saint-Denis, le 26 février 2013 : EuropaCorp annonce le succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée le 4 février 2013. L'augmentation de capital, d'un montant initial de 20,2 millions d'euros et de 23,2 millions d'euros après exercice de l'intégralité de la clause d'extension, a été souscrite intégralement. La demande totale pour cette augmentation de capital s'est élevée à environ 28,8 millions d'euros (souscription de CdC comprise), soit un taux de souscription d'environ 143%.

En conséquence, conformément à son engagement de souscription, la souscription de Caisse des Dépôts et Consignation Entreprise – Elan PME (« **CdC** ») a été réduite à 5 actions nouvelles.

Le montant final brut de l'opération s'élève à 23 211 452,82 euros et se traduit par l'émission de 7 299 199 actions nouvelles au prix unitaire de 3,18 euros.

5 864 250 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible et représentent 80,34% des actions nouvelles à émettre.

La demande à titre réductible (hors souscription de CdC) porte sur 1 606 892 actions nouvelles, représentant 22% des actions nouvelles à émettre, et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 1 434 949 actions nouvelles.

Cette augmentation de capital en numéraire a essentiellement pour objet le renforcement des fonds propres de la Société en vue du financement de sa stratégie de développement, en particulier dans les domaines de l'exploitation de multiplexes et de la production télévisée. La Société souhaite également profiter de cette augmentation de capital pour élargir sa base d'actionariat sur le long terme.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment C) des actions nouvelles sont prévus le 28 février 2013. Les actions nouvelles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la société et négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0010490920.

EuropaCorp rappelle, comme indiqué dans le communiqué publié le 3 janvier 2013, que l'augmentation de capital en numéraire conditionne la réalisation d'une augmentation de capital en nature d'un montant de 579 743,18 euros, par émission de 1 705 127 actions nouvelles, soit un montant total de 10 298 967 euros, en rémunération des apports en nature d'actions représentant 100% du capital et des droits de vote de la société Blue Advertainment effectués par les sociétés Lambert Capital et Front Line.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

L'émission et l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris (compartiment C) des actions nouvelles émises dans le cadre de l'opération d'apport sont également prévues le 28 février 2013.

En conséquence, à compter de cette date le capital social d'EuropaCorp s'élèvera à 9 967 152,36 euros et sera composé de 29 315 154 actions ordinaires de 0,34 euro de valeur nominale chacune.

La société Front Line, actionnaire de contrôle et société détenue par Monsieur Luc Besson, détiendra alors 53,3% du capital social d'EuropaCorp, tandis que la société Habert Dassault Finances aura une participation de 9,8% et CdC détiendra 5 actions de la Société.

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été conduite par Natixis en qualité de Chef de File et Teneur de Livre de l'opération.

EuropaCorp remercie ses actionnaires pour la confiance qu'ils ont manifestée envers le groupe et les moyens ainsi obtenus pour poursuivre son développement.

Information du public

Le Prospectus, ayant reçu de l'AMF le visa n°13-022 en date du 1^{er} février 2013, est composé (i) du document de référence d'EuropaCorp déposé auprès de l'AMF le 20 juillet 2012 sous le numéro D.12-0746, (ii) de l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 1^{er} février 2013 sous le numéro D.12-0746-A01, (iii) d'une note d'opération et (iv) d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération).

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social d'EuropaCorp, 20, rue Ampère - 93200 Saint-Denis, sur le site internet de la Société (www.europacorp-corporate.com) ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès du Chef de File et Teneur de Livre.

EuropaCorp attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits aux pages 11 à 34 du document de référence, aux pages 20 à 23 de l'actualisation du document de référence ainsi qu'au chapitre 2 de la note d'opération.

A propos d'EuropaCorp

EuropaCorp est au premier rang des studios de cinéma européens. Créé en 1999, EuropaCorp réunit les activités de production, distribution salle, vidéo/VOD, et ventes de droits TV pour la France, ainsi que les activités de vente des droits internationaux, partenariats et licences, production et édition de bandes originales. Depuis 2010, le Groupe est également présent dans la production de fictions TV. Le modèle économique intégré d'EuropaCorp lui permet ainsi de bénéficier de sources de revenus diversifiées. Fort d'un line-up de films de genres variés, et particulièrement présent sur les marchés internationaux, le Groupe a notamment produit ces dernières années les plus gros succès français à l'étranger. Il détient un catalogue de 500 films, et compte 120 collaborateurs permanents.

Plus d'informations sur www.europacorp-corporate.com

Contacts-presse

Image Sept

*Fabrice Rémon – Sylvie Ruggieri
fremon@image7.fr / sruggieri@image7.fr
Tél : +33 1 53 70 74 70*

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières dans un quelconque pays.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé doivent s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières ne pourront être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. EuropaCorp n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué de presse ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique sur ses actions aux Etats-Unis d'Amérique.

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce communiqué de presse ne peut être distribué qu'aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, ou (ii) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements (« investment professionals ») et sont visées à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« **Ordre** ») ou (iii) sont des « high net worth entities » entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre, auxquelles le Prospectus peut être légalement communiqué ou (iv) toute autre personne à laquelle le Prospectus peut être légalement communiqué (ci-après dénommées ensemble les « **Personnes Qualifiées** »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Qualifiées et aucune autre personne qu'une Personne Qualifiée ne peut agir sur la base de ce communiqué de presse. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce communiqué de presse fait référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Qualifiées.*

Ce communiqué de presse ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.